L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 14 AOUT 1856.

Imprimé et publié par [illegible] WEISSE & Co., Imprimeurs-propriétaires:

G. F. [illegible] [illegible]
E. DUVERNOIS [illegible]

Rue de Chartres No. [illegible], entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 14 AOUT.

ABONNÉS A LA SEMAINE.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements à la semaine, à raison de 25 cents pour les six numéros. Il se présente tous les jours dans nos bureaux des personnes qui désirent s'abonner pour un mois ou deux, mais comme on leur ouvre un compte particulier pour une aussi courte période nous surchargerions sans profit la comptabilité, nous avons résolu de tout concilier en autorisant nos porteurs à nous représenter. C'est donc à ces derniers que les abonnés à la semaine devront payer le montant de leur abonnement hebdomadaire.

AFFREUSE CATASTROPHE.

La Dernière Ile engloutie.

[illegible] trente-sept victimes !!!

Une épouvantable nouvelle a été apportée hier soir à la Nouvelle-Orléans par le convoi du railway des Opelousas. La Dernière Ile située dans le golfe du Mexique, au sud de la paroisse Terrebonne, et à environ douze milles de la côte, a été engloutie au milieu du terrible ouragan de dimanche dernier. Voici les détails que nous avons pu nous procurer.

Dimanche dernier, de bonne heure, le bateau à vapeur Star qui fait deux fois par semaine le voyage entre le bayou Bœuf, à l'extrémité du chemin de fer des Opelousas, et la Dernière Ile, arriva comme de coutume à son mouillage avec un certain nombre de touristes. Il jetta l'ancre dans une petite anse, à l'extrémité occidentale de l'île, où se trouve l'hôtel et où sont groupées les maisons de plaisance. Ces maisons appartiennent presque toutes à des planteurs des Attakapas qui y viennent passer une partie de l'été.

Le vent qui avait été impétueux pendant toute la journée de dimanche, souffla avec une violence inouïe pendant la soirée, et les eaux du golfe refoulées par l'ouragan s'élevèrent de seize à dix-sept pieds au-dessus de leur niveau ordinaire. Des vagues énormes déferlaient avec furie sur la plage, et il devint bientôt évident qu'elles allaient couvrir l'île.

On estime à environ 137 le nombre des personnes qui se trouvaient dans les hôtels et les maisons de plaisance. L'alarme s'étant répandue parmi elles, deux cents environ se réfugièrent à bord du Star. Les autres se croyant en sûreté dans leurs maisons y restèrent.

Les appréhensions de ceux qui avaient cherché une retraite à bord du bateau à vapeur ne tardèrent pas à se réaliser. La tempête augmentant à chaque instant de violence, la mer envahit tout-à-coup l'île et la couvrit d'un bout à l'autre! Toutes les maisons furent balayées en un clin-d'œil par les vagues furieuses qui broyèrent et déracinèrent les arbres mêmes. Environ cent trente-sept personnes périrent dans leurs demeures.

On ne connait pas encore les noms de toutes les victimes. On cite ceux de la famille Como, de la famille Muggah, de M. Bambin Thibodeaux, de Mme Claiborne Thibodeaux, du Dr Seuchey (de Thibodeaux), de Thomas Ellis (planteur de Terrebonne), de M. Hare (de la Nouvelle-Orléans), et de M. G. F. Connelly. Nous ne faisons que reproduire les bruits qui nous sont parvenus: Dieu veuille que la plupart des personnes que nous venons de nommer aient échappé au désastre!

Le Star, emporté par la tourmente, fut poussé à terre, et traversant les deux tiers de la largeur de l'île, s'arrêta sur les débris de l'hôtel. Sans cet obstacle providentiel, il eût été entrainé en pleine mer et eût été englouti. Quoiqu'il en soit, ce n'est plus qu'une épave; tout ce qui s'élevait au-dessus de l'eau a disparu, et il ne reste du bateau que la coque. Sur ce débris sont réunies environ deux cents personnes en proie aux souffrances de la faim et de la soif. Plusieurs d'entre elles ont été assez grièvement blessées.

Un bateau à vapeur, le Major Aubry, qui se trouvait dans la baie de Barwick, a été envoyé à leur secours. Plaise au ciel qu'il soit arrivé à temps pour arracher à la mort les malheureux naufragés! Nous apprenons aussi avec plaisir que M. Hughes, président de la compagnie du chemin de fer des Opelousas, a donné ordre que tous les soins nécessaires leur fussent prodigués à leur arrivée au bayou Bœuf.

Plusieurs embarcations qui ont tenté, pendant la tourmente, de se rendre sur le lieu du sinistre, pour porter secours aux habitans de l'île, ont péri corps et biens.

M. Antoine Como, dont nous avons plus haut cité le nom, se trouvait dans l'île avec sa femme et ses cinq enfans. Pendant la soirée de dimanche, il se rendit à bord du Star pour voir s'il n'y pourrait pas mener sa famille. A peine y mettait-il les pieds que l'île disparaissait sous l'eau. Quelques minutes avaient suffi pour le séparer à jamais de tous ceux qu'il chérissait. Cette malheureuse famille était de Pattersonville, paroisse Ste-Marie.

Le capitaine F. Muggah, qui a péri avec toute sa famille, commanda autrefois le Catherine Hayes et plusieurs autres bateaux qui faisaient les voyages entre la Nouvelle-Orléans et les Attakapas.

La Grande Ile est en ce moment couverte de cinq pieds d'eau. Elle a été submergée il y a vingt-huit ans, mais depuis cette époque aucun sinistre n'y avait eu lieu. Elle a vingt-huit milles de longueur et environ un mille de largeur. C'était une des îles les plus agréables du Golfe.

Voila les seuls détails qui nous soient parvenus jusqu'à ce moment. Nous en recevrons probablement de plus complets aujourd'hui.

Le Grand Caillou, petite île située dans le voisinage de la Dernière Ile, a dû être également submergé: il s'y trouvait un assez grand nombre de personnes, mais nous n'avons encore aucune nouvelle de cette localité.

Le steamor Nautilus, parti de Brazos St Yago, devait arriver ici dimanche dernier; on n'a pas encore de ses nouvelles. Le vapeur Persévérance, parti de Galveston, eut dû être ici mardi matin; il n'a pas jusqu'à présent fait son apparition dans notre port. Il est évident que l'ouragan s'est fait sentir sur les côtes du Texas.

Le navire Bowditch, capitaine Smith, parti le 3 de ce mois pour Vigo avec un chargement de tabac et de douves, a perdu ses mats en dehors de la passe-à-l'Outre et a six pieds d'eau dans sa cale.

Le navire Ellerslie, parti sur lest de la Nlle Orléans pour Pensacola, s'est échoué à quelques milles au-dessus des passes.

Revue mexicaine.

La situation s'améliore de jour en jour au Mexique. L'insurrection de Vidaurri ne semble pas avoir causé grande inquiétude au gouvernement; c'est à peine si on s'en est ému à Mexico, habitué que l'on est chez nos voisins aux pronunciamientos et aux manifestations réactionnaires. Le président a envoyé par terre et par mer quelques troupes contre les rebelles, et nous apprendrons bientôt que le rêveur qui se croit appelé à fonder une nouvelle république a été forcé de se rendre à discrétion ou de prendre ignominieusement la fuite. Le triomphe du gouvernement central prouvera une fois de plus sa force et sa popularité. Les Mexicains comprennent qu'ils n'ont jamais eu un gouvernement plus digne de leur respect, et ils ne permettront pas qu'une poignée de factieux le menace impunément.

Les efforts de la réaction ne prévaudront pas contre la calme énergie de Comonfort. Fort de son droit personnel et de la justice de sa cause, qui est celle de la nation, il réduira à l'impuissance les ennemis de la vraie liberté. C'est en vain qu'une partie du clergé, malheureusement inspiré, cherche à lui susciter des obstacles; il a su, jusqu'à présent, les écarter, et nous sommes persuadés que les brouillons et les ambitieux, qui sont aussi nombreux dans l'église que hors de l'église, se verront bientôt contraints de mettre un à de stériles agitations. La pacification de Guadalajara, l'Etat le plus considérable du Mexique et celui où le clergé exerce la plus grande influence, nous rassure sur le succès définitif de l'œuvre hardie entreprise par la nouvelle administration. Ce résultat témoigne aussi de [illegible] d'une partie du clergé; après quelques protestations respectueuses, il se soumet à l'autorité civile et accepte, sans trop murmurer, la mesure décrétée, dans l'intérêt public, par les représentans de la nation. On voit déjà beaucoup de moines acheter, pour leur propre compte, les propriétés vendues en vertu du décret de désamortissement.

Le regrettable conflit qui s'était élevé entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif a fait place à une union intime et à une parfaite entente entre le président et le congrès. Nous en félicitons sincèrement l'un et l'autre, car leur antagonisme eût pu avoir des suites déplorables pour la république. L'harmonie, dans le gouvernement, peut seul donner à ses actes cette homogénéité qui en fait la force et qui les recommande au respect du peuple.

A propos du Congrès, disons qu'aux dernières dates il continuait la discussion du projet de constitution. Cette charte, qui sera prochainement votée et [illegible], est la plus libérale qu'aura eue le Mexique. Un article y proclame la tolérance des cultes. Nous avons l'espoir qu'il sera adopté, bien qu'un certain nombre de représentans s'y [illegible] [illegible] [illegible] Etat que l'exercice d'un culte [illegible] est une république et il est [illegible] avancé sous ce rapport que la plupart des royaumes et des empires de l'ancien Monde. Si nos voisins veulent encourager l'émigration chez eux, ils doivent se hâter de proclamer la liberté des cultes. Les protestants allemands, anglais, irlandais, américains, etc., ne s'établiront pas en grand nombre au Mexique avant d'être assurés d'y fonder des temples et d'y prier Dieu à leur guise.

Le Dr. Mata, député de Vera-Cruz, a prononcé sur cette grave question de la tolérance religieuse, un discours extrêmement remarquable. Il a fait entendre de nobles et généreuses paroles; il a protesté au nom de la raison et de la vérité contre l'intolérance politique qui se [illegible] audacieusement à la divinité, sous [illegible] la religion en élevant autour d'elle une ridicule barrière. M. Mata s'est élevé à de hautes considérations et ses théories ont vivement impressionné les adversaires de la mesure. Nous ne sommes pas étonnés de l'attitude qu'a prise ce député; il représente un Etat qui a toujours marché à l'avant-garde des idées libérales et du progrès.

Pour compléter ce rapide coup-d'œil que nous avons cru devoir jeter sur la situation actuelle du Mexique, nous dirons que le nouveau traité postal entre le Mexique et les Etats-Unis a été publié officiellement dans le Diario. En vertu de ce traité, il sera établi une ligne mixte de steamers sous ce titre: "Compagnie Unie américaine et mexicaine de steamers pour le service de la malle." Il y aura au moins un départ par semaine des ports mexicains et un départ par semaine des ports américains. Les bâtimens de la ligne seront exempts, dans les ports mexicains, des droits de tonnage, de phares ou de tous autres droits ou charges déjà établis ou qui pourraient être établis pendant la durée de la convention. Nous rappellerons à ce sujet que le gouvernement mexicain a déjà concédé à M. Charles Butterfield un privilège pour l'établissement d'une ligne de quatre vapeurs, dont deux porteront le pavillon mexicain et deux le pavillon américain. Ils feront les voyages de la Nouvelle-Orléans, à Galveston, Matagorda, Brazos Santiago, Tampico, Vera-Cruz, Goatzacoalcos, Tabasco, Laguna, Campêche et Sisal. Les jours de départ de la Nouvelle-Orléans seront le 1er et le 16 de chaque mois; ceux du retour, de Sisal, seront les 8 et 24.

On sait en outre que le gouvernement mexicain a concédé au colonel Ramsey le privilège d'établir un chemin de fer entre Vera-Cruz et Acapulco. Ce projet doit être mis incessamment à exécution, et lorsque le rail-way sera terminé les voyageurs arrivant à Acapulco ne seront plus qu'à quatre jours de distance de San Francisco!

On voit que le Mexique est définitivement sorti de sa torpeur. Il venait à la vie et paraît décidé à tenter un effort suprême pour reprendre parmi les nations le rang dont l'ont fait descendre les guerres civiles qui l'ont si longtemps désolé. Le gouvernement encourage de tout son pouvoir les nouvelles tendances de la nation et ses efforts ont été jusqu'ici couronnés de succès. Comonfort a bien mérité de la république mexicaine; puisse-t-elle le récompenser de son zèle et de son dévouement en lui confiant de nouveau la présidence.

Elections.

Nous avons enfin des journaux de Louisville. Ils confirment l'opinion que nous avons déjà émise au sujet des élections du Kentucky. Ces élections, étant purement triennales, ne peuvent raisonnablement faire présumer le résultat de la lutte présidentielle dans l'Etat que nous venons de nommer. Ainsi, dans plusieurs comtés, des candidats appartenant à des partis opposés ont eu la majorité des suffrages. Dans d'autres, des whigs avaient pour concurrents des whigs. A Louisville et dans le comté de Jefferson le vote a été faible par suite de la faiblesse de l'opposition. S'il faut en croire le Louisville Journal, partout où il y a eu une lutte sérieuse entre les deux partis, les démocrates auraient vu diminuer le chiffre des suffrages sur lesquels ils comptaient ordinairement. Le même feuille déclare que dans plusieurs parties de l'Etat l'élection n'avait aucun caractère politique, et elle ajoute que le vote du Kentucky sera certainement acquis à Fillmore au mois de novembre prochain.

On écrit de Louisville au Nashville Banner:

Monsieur,

Les partis ne se sont mesurés que dans un très petit nombre de comtés au Kentucky. Dans la plupart des districts judiciaires, les Américains avaient refusé de porter des candidats. Dans quelques-uns on a vu ce des candidats whigs indépendans pour qui les deux partis votaient indistinctement. L'élection du marshall offrait seule à Louisville un certain caractère politique: la majorité américaine a été de 2,133 voix.

Le vote est tellement fractionné dans l'Etat parmi les candidats indépendants, qu'il ne peut servir à faire connaître la force respective des partis.

Nous ne voyons rien qui puisse diminuer l'espérance que nous avons eue dès le principe de donner à Fillmore une majorité plus forte que celle obtenue par Morehead."

Nous croyons devoir ajouter que jusqu'à présent le vote est très faible: il sera, selon toute probabilité inférieur de plusieurs milliers de suffrages à celui donné aux dernières élections de l'Etat.

La succès de Francis P. Blair, élu au Congrès par le district de St. Louis, Etat du Missouri, a transporté de joie les free soilers du nord. M. Blair n'a point dissimulé ses tendances républicaines pendant la campagne électorale; il a hautement avoué qu'il était opposé à l'extension de l'esclavage et qu'il adhérait aussi complètement que jamais au compromis du Missouri. Champion de Frémont, le candidat des républicains noirs, il a reçu à St-Louis, métropole d'un Etat à esclaves, 858 voix de majorité! Il a été soutenu, il est vrai, par les Allemands, qui sont nombreux à St-Louis et qui dans l'ouest sont tous partisans des libres territoires; mais il a été également soutenu par Benton, qui vote pour Buchanan, et par des démocrates dont l'appui est acquis au même candidat.

L'influence free soiler s'accroit rapidement au Missouri; nous ne serions pas étonnés de voir les adversaires de l'esclavage dans cet Etat former incessamment un ticket électoral en faveur de Frémont.

Travaux a l'embouchure du Mississipi.—Le chef du bureau des ingénieurs à Washington a annoncé qu'il recevrait, jusqu'au premier octobre prochain, des propositions pour l'ouverture d'un chenal à la Passe du Sud-Ouest et à la Passe-à-Loutre, conformément à la loi votée récemment par le Congrès et qui alloue pour ces travaux une somme de cent trente mille piastres. Chaque chenal aura trois cents pieds de largeur et au moins dix-huit de profondeur à partir du niveau ordinaire des eaux basses. Le soumissionnaire devra avoir aussi leurs conditions pour l'ouverture d'un chenal de vingt pieds au lieu de dix-huit. Aucun paiement ne sera fait avant l'achèvement des travaux; l'adjudicataire recevra 80 pour cent du tiers du montant total qui lui sera dû à l'expiration du terme pendant lequel il s'engagera à tenir les deux passages en état; à l'expiration des deux tiers du temps il recevra un tiers du total; et à l'expiration de la période entière, il lui sera payé les 20 pour cent retenus sur le premier paiement et le dernier tiers. L'adjudicataire ne sera admis au payé qu'après l'inspection des travaux par les ingénieurs que désignera le secrétaire de la guerre.

CHRONIQUE LOCALE.

Cour du Recorder [illegible]—[illegible] John Ryan et Patrick [illegible] [illegible]

[illegible]

Dépêches Télégraphiques.

TRANSMISES A L'ABEILLE.

Nouvelles d'Europe

DE TROIS JOURS PLUS RECENTES.

ARRIVEE DU CANADA à Halifax.

New-York, 12 août.—Le steamer Canada, parti de Liverpool le 2, est arrivé à Halifax; le Niagara est arrivé à Liverpool le 27 juillet.

Avis commerciaux.

Liverpool.—Le marché est ferme et a éprouvé une hausse de 1/16d. Les nouvelles des récoltes sont moins favorables. La farine a haussé de 3 à 6d., le blé de 6d. et le maïs de 6d.

Autres nouvelles.

[Par l'Anglo-Saxon et Persia.]

New-York, 12 août.—L'Asia est arrivé dans ce port portant les nouvelles des [illegible].

Espagne.

Le bruit court qu'une insurrection a éclaté à Malaga et à Grenade et que les troupes royales se sont jointes aux insurgés.

Les nouvelles d'Espagne sont [illegible] et [illegible] [illegible] [illegible] le gouvernement qui a suspendu les journaux.

On annonçait que Saragosse avait été bombardée et que les insurgés avaient demandé à capituler. [illegible]

Angleterre.

Le comité nommé à l'effet par le parlement à fait un rapport sur la question des droits du Sund dans [illegible]. Lord Palmerston a dit que le gouvernement n'avait pas encore [illegible] les consuls renvoyés des Etats-Unis.

Catastrophe.

New-York, 11 août.—La fabrique de coffre-forts de Wilder, à Brooklyn, a été détruite hier par une explosion d'une bouilloire. Cinq hommes ont été tués et quinze grièvement blessés.

Arrivée de l'Arago.—Une dépêche, transmise à la Tribune de Mobile, nous apprend que l'Arago est arrivé à New-York le 11, venant du Havre. Les dates de Londres reçues par cet arrivage sont du 30 juillet. Le gouvernement français a approuvé la ligne de conduite suivie par la reine d'Espagne. Le Times de Londres croit que le gouvernement anglais la condamne, au contraire. Narvaez, qui était allé à Madrid pour offrir ses services à la reine, est retourné à Paris, sa souveraine lui ayant donné à entendre qu'elle n'avait pas besoin de son aide.

La maison V. Hébert & Co, 135 rue de Chartres, a reçu les numéros des mois de mai et juin du journal le Conseiller des Dames et des Demoiselles.—Avis aux abonnés.

Nouveau coton.—Le steamboat Southern Belle, arrivé hier soir, du grand Lac, a apporté dix balles de coton de la nouvelle récolte, consignées à J. C. Beaks & Co.

FEUILLETON.

LES FILS DE FAMILLE

ROMAN

PAR M. EUGENE SUE.

I.

Maurice, livide, les traits bouleversés par la rage et par la haine, s'arrêta au seuil du boudoir de madame de Hansfeld, et s'écria d'une voix strangulée:

—Infame!.... j'étais fou jeune!.... ta victime!.... tu voulais me faire tuer!

—Maurice!.... Il vit.... Je le revois!.... Séchez-vous, mes pleurs! Soyez béni, mon Dieu!—s'écria Antoinette, feignant de n'avoir pas entendu les paroles écrasantes du jeune homme; et, tombant agenouillée sur le tapis d'hermine de son boudoir, dans une attitude de prière, elle joignit les mains, levant sur le plafond son adorable visage, pâli par la douleur et ruisselant de larmes. Puis d'un bond, s'élançant au cou de Maurice, elle le serra dans ses bras, d'une voix entrecoupée de sanglots de joie:

—Maurice! mon Maurice adoré! mon héros!.... toi qui t'es vaillamment battu pour moi.... tu vis!.... je t'ai près de moi.... moi je n'ai plus peur de mourir.... car je ne t'aurais pas survécu.... mais te voilà.... c'est toi! Pardonne mes larmes.... pardonne ma pâleur.... vois comme je suis pâle, bien pâle, n'est-ce pas? Peut-être tu me trouves enlaidie par le chagrin? Hélas! ce n'est pas ma faute, mon Dieu! Si tu savais.... j'ai tant pleuré depuis hier.... tant pleuré depuis que je suis revenue ici, à moitié folle, les yeux perdus de frayeur, et....

Madame de Hansfeld s'interrompt, porte ses mains à son front, comme si la joie lui causait un moment d'égarement, et elle ajoute, en se détachant des bras de Maurice et le contemplant d'un œil hagard:

—Maurice!.... tu restes muet!.... effrayant!.... Est-ce toi?.... dis? mon amant?.... est-ce toi?.... et ne n'est toi, n'est donc ton spectre? Cette figure livide, immobile, qui est là, devant mes yeux.... ce n'est pas toi.... c'est ton spectre?.... Oui, oui.... il vient m'annoncer ta mort....

Et poussant un cri déchirant, Antoinette tomba sur le sofa de son boudoir en murmurant d'une voix défaillante:

—Ils l'ont tué.... mon Maurice!.... Ils ont tué mon amant.... Je n'ai plus qu'à mourir!

Et l'adroite comédienne, s'arrangea dans une pose pleine de grâce, cacha son visage entre ses mains et feignit de perdre connaissance.

Un homme même plus expérimenté que Maurice eût été comme lui dupe de la tragi-comédie habilement improvisée par madame de Hansfeld. Devinant aux premiers mots du jeune homme et à l'aspect de sa physionomie menaçante qu'il savait tout, elle avait soudain et avec une rare présence d'esprit saisi, au profit d'une mensongère nouvelle, les larmes que venait de lui arracher la jalousie dont elle était possédée au sujet de Jeanne.

Aussi Maurice fut-il devant être dupe de l'adroit manège d'Antoinette. Il se présentait l'impressionné chez elle, la trouvait pleurant de vraies larmes, pâlie par de véritables angoisses; ces larmes, cette pâleur, elle les attribuait à l'anxiété qu'avait jetée la pensée du péril que courait Maurice en se battant pour elle.... Enfin, elle feignait un moment de délire causé par la joie saisissante de revoir son amant sain et sauf.... Tout cela, selon la réponse, était plein probable et acceptable à tout autre que Maurice, et fut donc accepté par lui sans réserve, en raison de la parfaite vraisemblance des faits, puis parce que nous sommes toujours d'avance plus enclins à certaines chimères qu'elles caressent davantage notre orgueil, cicatrisent les blessures de notre amour-propre ou nous rassurent sur la valeur de certaines affections douteuses, en nous persuadant qu'elles ne sont pas indignes de nous.

Madame de Hansfeld, à demi étendue sur son divan, dans une attitude de charmant abandon, sa tête ravissante appuyée sur l'un de ses bras gracieusement replié, les yeux cachés par l'une de ses mains, examinait à travers l'écartement de ses doigts les traits de Maurice, et y lisait tour à tour l'apaisement de sa fureur, le regret douloureux d'avoir pu un instant soupçonner sa maîtresse, la joie ineffable de reconnaître son erreur, et enfin la certitude d'être plus que jamais adoré.

Ces diverses impressions de Maurice se résumèrent par ces mots, qu'il prononça d'une voix entrecoupée de sanglots:

—Antoinette! reviens à toi.... pardonne-moi.... j'étais un misérable fou.... Mon Antoinette.... je crois en toi maintenant comme je croirais en Dieu.... je suis à toi.... pour la vie....

Maurice, s'agenouillant au pied du divan, prit l'une des mains de la jeune femme et la porta passionnément à ses lèvres.

—Qui me parle?.... est-ce un songe....—reprit d'une voix affaiblie madame de Hansfeld semblant sortir peu à peu d'un profond anéantissement, rassemblant ses esprits et renaître à la réalité.—Je ne me trompe pas.... c'est sa voix.... c'est lui.... c'est bien lui.... mon cœur a tressailli.... Maurice.... c'est toi!... Il est donc vrai.... tu as échappé à ce duel.... Ah! la terreur de te perdre m'a prouvé que sans toi maintenant je ne saurais plus vivre!

—Antoinette.... ange adoré!

—Tiens.... vois-tu, Maurice.... je t'aime trop.... tu me tuerais!

II.

Le jour baissait; Maurice, enivré, radieux, plus que jamais subissant l'empire de madame de Hansfeld, et assis à ses côtés sur le divan du boudoir, lui disait:

—A cette heure, j'aurai le courage de te faire un horrible aveu....

—Quel aveu?

—Un aveu qui m'épouvante, qui pèse sur mon cœur comme le remords d'une action infâme!

—Ces paroles me paraissent prétendues.... mon Maurice, je l'écoute.

—Eh bien!.... j'ai cru.... oui, j'ai cru.... est-ce possible, mon Dieu! j'ai cru que tu voulais me faire tuer par monsieur d'Otremont.

Et, répondant à un regard étonné d'Antoinette, le jeune homme ajouta:

—Cela te confond.... Oh! attends, ce n'est pas tout.... Tu étais en cela l'instrument de mon cousin San-Privato, qui, après ma mort, devenait l'héritier de mon père, et de ma mère, et ainsi délivré de moi, son rival, il pourrait facilement séduire ma cousine Jeanne. Enfin, j'ai cru....

—Achève, mon ami.

—Non, c'est trop stupide! trop lâche! trop infâme!

—Je l'impose.... achève.... je l'exige.

—Soit.... ce sera l'expiation méritée de mon odieux soupçon. J'ai cru, encore, dis-je, que tu étais.... la maîtresse de l'ambassadeur de Naples.... et....

—Achève.

—San-Privato était du secret.... tu l'aimais.

—Est-ce là, tout?—demanda madame de Hansfeld avec un calme et un sourire d'une incroyable expression d'innocence;—est-ce tout, mon ami?

—Oui, tout.... Ah! il faut que j'aie eu toi, mon Antoinette, la confiance.... [illegible]

[illegible]

cher une retraite dans nos montagnes du Jura. C'est ainsi que ma famille l'a connu. Il est peu à peu devenu, pour ainsi dire, notre mentor, à ma cousine et à moi.

—Ce monsieur Delmare est-il à Paris depuis longtemps?

—Il y est depuis longtemps, et ce matin il m'a apporté l'une des armes de ce duel où j'ai dû, à ma honte, être désarmé par monsieur d'Otremont.

—Tout s'explique!—reprit vivement madame de Hansfeld, interrompant Maurice. Plus de doute, j'ai vu la fin de ces infâmes calomnies, Richard d'Otremont, furieux contre moi parce que je t'ai préféré à lui, doit être le principal auteur de ces calomnies.

—En effet, lui seul peut....

—Peut avoir été assez lâche, pour te faire ce que tu m'as appris; mais non, non, c'est bien trop stupide. Quel aurait été mon but? quelle cause aurait-il à ta mort, quoi?....

—De San-Privato, ma pauvre Antoinette—reprit Maurice avec un accent de commisération profonde pour l'innocente et touchante victime de ces atroces calomnies.—Tu devais mon cousin San-Privato?

—Comment?

—N'était-il pas, dit-on, entouré d'un rival auprès de Jeanne?.... n'hérite-t-il pas un jour de mes parents?

—Il est vrai!—reprit Antoinette avec un sourire de dédain.—J'oubliais que, selon cette véridique et savante version de la haine, j'étais, n'est-ce pas? la maîtresse de la maîtresse de San-Privato.... lequel était de plus mon amant.... je crois?

—Oui, selon la calomnie, M.... à ce sujet, Antoinette.... dis-moi si....

—Maintenant, le motif de ces calomnies est à mes yeux de la dernière évidence,—reprit madame de Hansfeld après un nouveau moment de réflexion.—Richard d'Otremont avait seul intérêt à répandre ces bruits infâmes. Il me hait autant qu'il hait monsieur San-Privato.

—De cette haine, qu'elle est donc la cause?

—Une ancienne rivalité.... Tous deux s'occupaient de la marquise de Beaucastel. Monsieur d'Otremont fut évincé. Jamais il n'a pardonné à monsieur San-Privato la préférence dont celui-ci était l'objet....

—Ainsi, ma chère Antoinette—dit Maurice avec une sorte d'éloignement,—tu n'as jamais vu San-Privato?

—Si fait....

—Ah!....—reprit Maurice tressaillant et légèrement assombri,—tu connais mon cousin?

—Il m'a été présenté par monsieur l'ambassadeur de Naples.

—Ah!—dit Maurice, de qui les traits s'assombrissaient davantage.—Tu connais aussi l'ambassadeur de Naples?

—C'est l'un de mes meilleurs, de mes plus vieux amis.... J'ai pour lui la tendresse, la vénération d'une fille envers son père,—répondit simplement Antoinette, sans paraître remarquer la surprise et l'inquiétude croissante de Maurice; puis elle ajouta:—Monsieur San-Privato, je disais, m'a été autrefois présenté par monsieur l'ambassadeur de Naples.... dont il est le premier secrétaire.... Il m'a été antipathique au premier abord.... je lui ai, je crois, causé la même impression, et, depuis, nous ne nous sommes jamais revus.

—Jamais.... Antoinette?....

—Non....

Je ne m'explique pas l'intérêt que monsieur d'Otremont avait à prétendre que San-Privato était....

—Était mon amant?

—Oui.

—Un intérêt bien simple.

—Lequel, je t'en prie, Antoinette?

—Monsieur d'Otremont, en m'accusant d'être la maîtresse de monsieur San-Privato, ne donnait-il pas ainsi une apparence de vraisemblance à cette stupide invention que je voulais te faire tuer par monsieur d'Otremont, pauvre cher Maurice! afin qu'après ta mort, ton cousin devint l'héritier de tes parents?.... Comprends-tu maintenant la noirceur de cette invention diabolique?

—C'est juste; Pour ne pas t'avoir vrai, dans le dédale de cette abominable calomnie,—reprit Maurice. Et, le front toujours assombri par un doute secret, il ajouta d'un voix embarrassée:—Ainsi, Antoinette, tu n'as vu San-Privato qu'une fois.... et il t'inspire une vive répulsion?

Madame de Hansfeld regarda fixement Maurice d'un air attristé, soupira, garda un moment le silence, et reprit avec un sourire amer:

—Mon ami, je crains qu'une fois de plus soit justifié le terrible axiome de Basile: "Calomniez, il en restera toujours quelque chose."

—Que veux-tu dire?

—Tu es jaloux de monsieur San-Privato.

—Moi?.... grand Dieu!.... quelle idée!

—Avoue-le.

—Je t'assure que non.... mon Antoinette....

—Tu es jaloux, te dis-je!

—Non.... mais....

—Mais tu serais heureux, très heureux, n'est-ce pas d'avoir une preuve évidente de la fausseté de tes soupçons?

—Oui,—reprit Maurice avec effort et rougissant; c'est vrai.... mais je t'en conjure.... pardonne-moi ce....

—Te pardonner, mon bien-aimé Maurice te pardonner!.... Ah! c'est à genoux que je devrais te remercier de me donner cette occasion de te prouver la loyauté de mon amour. Béni soit Dieu!.... il est une providence pour les cœurs sincères et fidèles!—reprit madame de Hansfeld, et ouvrant le tiroir d'une chiffonnière en bois de rose, placée près du divan, elle en tira une enveloppe décachetée, la donna au jeune homme en lui disant:

—Lis cela, mon ami....

Maurice prit l'enveloppe que lui offrait Antoinette, et qui contenait un billet écrit par San-Privato et une lettre pliée.

Le billet d'Albert était ainsi conçu; Maurice le lut à haute voix, d'après l'invitation d'Antoinette:

"Madame,

"J'ai l'honneur de vous envoyer ci-jointe une lettre que je reçois aujourd'hui par le courrier de monsieur l'ambassadeur; il m'est impossible de vous la porter moi-même, selon le désir de Son Excellence, d'urgentes et nombreuses occupations me retenant à notre chancellerie. J'aurais, sans cela, croyez-le, madame, saisi avec empressement cette occasion de mettre à vos pieds mes hommages, occasion qui m'est si rarement offerte à mon grand regret; veuillez en recevoir ici l'assurance, madame, avec celle du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être,

"Votre très-humble et très obéissant serviteur,

A. SAN-PRIVATO."

—J'ai reçu ce matin ce billet, ainsi que vous pouvez vous en assurer par la date, mon ami. Est-ce là la lettre d'un amant à sa maîtresse?

—Oh! merci!—s'écria Maurice avec l'accent d'un soulagement ineffable et d'épouvante plus l'ombre d'un doute sur la sincérité de sa maîtresse.—Oh! merci, Antoinette! Si tu savais le....

—Mon ami,—dit madame de Hansfeld,—avant de me remercier ou plutôt de te joindre à moi afin de rendre grâce à cette providence des cœurs fidèles et sincères qui nous vient si à propos, lis, je te prie, cette autre lettre.

—Celle de l'ambassadeur?

—Oui, celle du prince de Castel-Novo, des lors [illegible] je vis,—reprit Antoinette, simulant une indignation contenue, touchant à la calomnie dont ton père m'est fait le complaisant écho.

—Antoinette, je le jure, à cette infâmie je n'ai jamais ajouté foi.

—Lis toujours, Maurice....

—Non, non, je semblerais douter de tes paroles. Ne m'as-tu pas tout à l'heure assuré que le prince....

—Exige que tu lises cette lettre.

—A quoi bon, chère Antoinette?

—Ne faut-il pas que je te prouve quelle confiance tu dois avoir dans les honnêtes propos que son père m'a plaît à répéter. J'exige aussi que tu lises cette lettre, au nom de mon honneur, qui ne doit pas être entaché du plus léger soupçon....

Maurice lut aussi à voix haute cette seconde lettre, ainsi conçue:

"Je ne vous écris aujourd'hui que quelques mots, ma chère enfant, afin de vous gronder de votre incroyable négligence à me répondre au sujet de ce placement sur les mines de soufre de Sicile. Mes gens d'affaires ont trouvé la spéculation excellente, et, ils affirment, d'après leur avis, à environ quatre cent mille livres. Vous devriez employer ainsi vos économies, et vous en avez, car vous devez en avoir. Je vous [illegible] votre [illegible] ne sera [illegible] que de l'avenir de vous conseiller sur cette occurrence des passes que l'on m'assure que cette spéculation offre autant d'avantages que de sûreté. Je voudrais donc vous voir profiter de cette bonne occasion....

"Répondez-moi promptement, mon enfant, et croyez à la tendre affection d'un bon vieux papa, qui baise au front sa chère et charmante fille.

"Votre affectionné,

"CASTEL-NOVO."

Le prince, [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible]

peu à peu de mon affection, et un jour, vous ne m'aimerez plus....

—Ne plus t'aimer, Antoinette!.... est-ce possible!

—Tout est possible à la haine, et vos parens me haïssent, ils s'acharneront à me perdre à vos yeux.... Hélas! ils y réussiront, j'en ai le pressentiment.

(A continuer.)

EUGENE SUE.

Messieurs les Éditeurs,

Les journaux ont annoncé que j'avais été arrêtée sous prévention d'avoir recélé un petit garçon. J'étais paru, hier, devant le Recorder Fabre et comme j'ai prouvé que l'enfant m'avait été confié par son père, le tribunal me l'a remis.

13 at—3t

Mme AUGUSTE MEDARD.

MALADIE DU FOIE ET DYSPEPSIE.

Lettre de M. THOMAS LINDFORD.

Covington, Ohio, 27 décembre 1852.

[illegible]

.Voir l'annonce publiée plus loin.

14 Août—1m—3 fps y et s.

Les diarrhées et les autres maladies de la saison [illegible]

A vendre, à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail, aux prix des propriétaires, par

J. WRIGHT & Co.

11 août—14,16 21 et 151 rue de Chartres

Mort aux rats et aux ravets.

La véritable destruction des rats et ravets, de Wilson, [illegible]

J. WRIGHT & Co.

Nos 21 et 151, rue de Chartres, Nouvelle-Orléans.

LE GRAND REMÈDE RUSSE POUR LE BIEN PUBLIC.

[illegible]

REMEDES RUSSE DE REDDING.

C'est un remède qui a été inventé à Boston, qui est connu depuis trente ans, et que les médecins recommandent. Il guérit [illegible]

[illegible]

REDDING & Co. propriétaires à Boston, Massachusetts.

A vendre à la Nouvelle Orléans, par J. WRIGHT & Co.

Nos 21 et 151, rue de Chartres.

[illegible]

L'Exposition Universelle.—Parmi les preuves remarquables [illegible] au Palais de Cristal, [illegible] Dr. J. C. AYER, inventeur du célèbre Cherry Pectoral. [illegible]

A vendre par J. WRIGHT & Co.

Nos 21 et 151, rue de Chartres, N-lle Orléans.

[illegible]

Collège Audubon,

[illegible] BOURGOGNE ET DU MAINE.

Dirigé par [illegible]

L'EXAMEN général, auquel sont invités les parens des élèves et les amis du collège, aura lieu [illegible]

14 août—1m

Avis de société.

La société de L. HOBSE [illegible] et de L. Blabien, Omer Guilland de Bate [illegible]

OMER MAILLARD.

ROBT. H. ABCOIN.

[illegible]

COGNAC Samedi Richard [illegible]

VIN BLANC [illegible]

HUILE D'OLIVE [illegible]

[illegible]

QUININE française [illegible]

VINAIGRE de Bordeaux [illegible]

Demande de [illegible].

[illegible]

25 à 25 sous le volume.

LES DAMNÉS DE JAVA,

Roman en 2 volumes Par Mény.

En vente

A la Librairie Nouvelle,

rue de Chartres.........107.

Eaux minérales.

100 DOUZAINES EAU CONGRESS, des sources Congress, de MM. Clarke & Wise, à [illegible]

10 barils EAU DE BLUE LICK.

[illegible] do EAU D'ARGIL.

[illegible] do EAU DE BLADON.

Reçus tout récemment et à vendre par

SYME, Pharmacien

et marchand de produits chimiques,

Encoignure Canal et Carondelet, Nouvelle-Orléans.

[illegible]

Débarquement de la barque Victorine, venant de Bordeaux:

[illegible]

FILLMORE RANGERS!

Assemblée! Assemblée.

Mercredi, 13 août à 8 heures P. M.

Par suite de la continuation du mauvais temps, et de la rupture des ponts dans les parties inférieures de la ville, il a été jugé convenable de remettre l'assemblée des

Fillmore Rangers

qui devait avoir lieu mercredi soir, 13 courant, à MERCREDI SOIR, 20 août, au

ODD FELLOWS HALL,

A SIX HEURES P. M.

[illegible]

LES CÉLÈBRES AMERS ALLEMANDS DU Docteur HOOFLAND,

PRÉPARÉS PAR

Le Dr C. M. JACKSON, de Philadelphie, Pa.

[illegible]

Loterie de la Géorgie.

(Autorisée par l'Etat de la Géorgie.)

[illegible]

[illegible]

SAM'L SWAN & Co, Directeurs.

[illegible]

Loterie de l'Alabama

(AUTORISÉE PAR L'ETAT DE L'ALABAMA)

[illegible]

SAMUEL SWAN, Directeur.

Les Lots s'élèvent à la somme de

$204,000!

[illegible]

Grands avantages aux Clubs.

[illegible]

Dernière chance de la saison.

[illegible]

ÉCOLES PUBLIQUES.—Des Districts.

LES personnes postulant des places d'instituteurs ou d'institutrices dans les écoles publiques du Second District sont prévenues qu'elles doivent se présenter, lundi, 11 aout, devant le comité des examinateurs pour avoir à subir l'examen requis par les règlements. L'examen commencera lundi [illegible] heures P. M. et se poursuivra tous les jours à [illegible] une heure pendant une semaine, dans la salle des élaborations de la direction.

26 juillet—au12s

Le COMITÉ D'EXAMEN.

AVIS.

LA Cour de Troisième Juge de Paix, à l'encoignure Dumaine et Passage de la Bourse, est maintenant ouverte.

Les heures de bureau sont de 8 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, et de 4 à 6 heures.

26 juil—1m

JOHN W. ANDREWS

Pension bourgeoise.

LA soussignée donne avis qu'elle a ouvert un pension bourgeois au coin des rues Chartres et St. Louis et qu'elle est prête à recevoir les [illegible] qui voudront bien lui accorder leur [illegible]

Les appartements [illegible]. La table sera pourvue de tout ce que fournira le marché.

Les conditions sont modérées.

Mme. BERDON,

17 juillet—2m

EN magasin et à vendre par les soussignés:

100 barriques bordeaux ordinaire,

25 do vin blanc [illegible]

[illegible]

PAUL JUGE FILS & Co.

4 aout 27 rue St. Louis

VIN de Champagne [illegible]

PAUL JUGE FILS & Co.

4 aout 27 rue St. Louis

INSTITUTION A. DIRECT

184 rue [illegible]

[illegible]

Guérison par l'eau.

L'ETABLISSEMENT du Dr CHARLES MUNDE, à Florence, Mass., ou les malades sont traités par l'eau, [illegible]

Références à la Nlle Orléans, MM. Fuser, Vebest, Bernard Turpin, John A. Dougherty.

FRANÇOIS GALAGNIER, Quatrième Juge de Paix, a transporté son bureau au No 70, rue St-Pierre, [illegible]

Orfèvrerie de table.

LE soussigné a constamment en magasin un assortiment complet de couverts et autres objets pour le service de table, en

ARGENT,

[illegible]

T. TACON, 107, rue de Chartres

HORACE HARDY.

RUE DU CAMP.

Annonce à ses clients et aux dames en général qu'il s'est décidé à vendre au PRIX COUTANT, [illegible]

Une réduction de 20 pour cent sera faite sur les articles suivants:

[illegible]

HORACE HARDY.

18 juin

155 rue du Camp.

LE FOURNEAU A BAGASSE

DES lettres de patente pour les Etats-Unis ont été accordées à SAMUEL H. GILMAN, No. 31, rue Natchez, Nouvelle-Orléans, en date du 4 [illegible] 1854 pour un fourneau brûlant la bagasse [illegible]

Ce fourneau réunit les qualités suivantes, [illegible]

[illegible]

SAMUEL H. GILMAN, 31, rue Natchez.

6 fev—6m [illegible] Nlle Orléans.

Sardines! Sardines!

[illegible]

LAMATA FRERES.

9 et 11 Jefferson

BOITES de [illegible] bougies et [illegible]

LOUIS PERRET & Co.

16 juin 51, rue de Chartres

WHISKEY rectifié—[illegible] barils, à vendre par

R. J. HART & Co.

7 aout 77 et 79 rue Tchoupitoulas

WHISKEY MAGNOLIA [illegible] à vendre par

R. J. HART & Co.

7 aout 77 et 79 rue Tchoupitoulas

Avis.

LES personnes qui doivent à [illegible]

L'E soussigné offre à vendre à des conditions libérales, les marchandises suivantes, en débarquement de la barque [illegible]

[illegible]

A VENDRE par les derniers arrivages de New-York [illegible]

LOUIS BUCOURNEAU,

25, rue de Chartres

A LOUER.—Deux magasins bien situés, [illegible]

[illegible]

A VENDRE en débarquement des navires Robert et Heidelberg:

100 caisses absinthe Y. & L.

12 do gentiane, do

20 do sardines en 1/2 boites,

4 do champignons en 1/2 boites,

3 do truffes,

2 do petits pois,

1 do haricots verts,

1 do fraises,

A vendre par SOSTHENE THOMAS

16 juil 7 Gravier

De L. DUFRESNOY [illegible], dentiste,

Rue Royale, No 66,

Prévient ses clients ainsi que le public en général, qu'il se charge de toutes les opérations dentaires chirurgicales et mécaniques. Il fait les pièces dites à succion, c'est-à-dire sans crochets ni ressorts, avec toutes les améliorations connues, aux prix les plus modérés et à l'entière satisfaction des patiens.

PROVISIONS.

PROVISIONS.—700 barils mess M. O. et prime pour [illegible]

[illegible]

SOUTHERN CLOTHING MANUFACTORY,

No 134, Chartres, entre St-Louis et Toulouse.

EDMOND DUBOURDIEU & Co, désirent faire à voir au public, [illegible] Southern Clothing Manufactory [illegible]

Bains de la rue Conti.

Entre [illegible] Bourbon et Dauphine.

TENUS PAR F. GAUPP.

CET établissement [illegible]

Marchandises nouvelles

POUR L'ÉTÉ.

LAGAY & LECANU,

36, rue de Chartres.

[illegible]

NOUS avons l'honneur de faire savoir au public et aux familles de la Nouvelle-Orléans que nous venons de recevoir [illegible]

11 av

LAGAY & LECANU,

36, rue de Chartres

[illegible]

Avis.

LE soussigné donne avis au public, qu'en conséquence du transfert des Bureaux de la Douane [illegible]

E. LE GARDEUR.

AVIS.

M. E. W. BRUDENTHAL se retire de notre maison [illegible]

OUVERTURE [illegible]

MAGASIN [illegible]

A Vendre.

[illegible]

M. MOUNIER,

No 31, rue Conti

Restaurant de l'Univers,

Rue Conti, No 40.

[illegible]

M. J. L. VAN POSSEN est chargé de notre procuration pendant notre absence de la ville.

C. A. HERBERT & BRO.

No 20, rue de Chartres

7 aout—6

Le Monde Littéraire,

REVUE périodique illustrée, des lettres, des sciences, des arts et des faits.

[illegible]

EN VENTE

A la Librairie Nouvelle

RUE DE CHARTRES, No. 107.

[illegible]

J. TACON

[illegible]

MAISON Ve. HÉBERT & Co,

LIBRAIRIE FRANÇAISE,

135, rue de Chartres.

AVIS AUX ABONNÉS.

LES numéros du mois de juin viennent d'être reçus par la librairie et sont prêts à être délivrés aux abonnés.

Ve. HEBERT & Co.

135 rue de Chartres

Livres Français,

VICTOR HEBERT & Cie,

[illegible] rue de Chartres

Reçu par le Star of the West—

UNE foule de livres brochés et reliés. [illegible]

Librairie nouvelle.

EN VENTE A 25 SOUS LE VOLUME.

[illegible]

J. TACON,

Rue de Chartres, 107

LIBRAIRIE PAYA.

[illegible]

TAPIS, NATTES,

et Toiles peintes pour parquets.

13 rue de Chartres.

[illegible]

MADAME PURBER.

[illegible]

J. CARAUX,

[illegible]

Propriété à vendre. [illegible]

[illegible]

U. LABOUISSE.